Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Wettbewerbskommission WEKO
Commission de la concurrence COMCO
Commissione della concorrenza COMCO
Competition Commission COMCO

Communiqué de presse

Date 20.07.2012

La COMCO amende IFPI Schweiz et Phononet AG pour restrictions aux importations parallèles

La Commission de la concurrence (COMCO) prononce une amende de CHF 3.5 millions à l'encontre de IFPI Schweiz, association faitière des producteurs de phono- et vidéogrammes (par ex. CD) en Suisse, pour restrictions aux importations parallèles. Phononet AG a été sanctionnée d'une amende de CHF 20'000 pour les même raisons. Par accord amiable, les entreprises se sont engagées à ne plus restreindre ou exclure les importations parallèles.

Dans sa décision du 16 juillet 2012, la COMCO approuve l'accord amiable conclu avec IFPI Schweiz et Phononet AG. Ces dernières s'engagent à l'avenir à ne plus faire signer de déclaration de renonciation aux importations parallèles de phono- et/ou vidéogrammes (par ex. CD), ni à restreindre ou empêcher indûment de telles importations.

L'enquête ouverte par la COMCO le 6 juin 2011 a démontré que les membres d'IFPI Schweiz se sont entendus, dans le cadre de l'association, pour exclure entre eux les importations parallèles de phono- et/ou vidéogrammes. Phononet AG, intermédiaire dans l'industrie des médias, a soutenu par son comportement les effets de cette entente.

L'enquête portait également sur les conditions d'accès à l'association, sur l'organisation du „offiziellen Schweizer Hitparade" ainsi que sur les reproches faits au Music Promotion Network (MPN). Toutefois, aucune violation du droit des cartels n'a été établie à cet égard. L'enquête a donc été classée sans suite sur ces points. Concernant le Hitparade, IFPI Schweiz va modifier sa pratique en vue d'une meilleure transparence.

Contacts / Renseignements:

Prof. Dr Vincent Martenet	021 692 27 46 079 506 73 87	vincent.martenet@weko.admin.ch
Dr Olivier Schaller	031 322 21 23 079 642 62 88	olivier.schaller@weko.admin.ch